



responsabilité du garagiste

Par **zazag**, le **28/05/2019** à **15:30**

Bonjour,

Après la recharge de ma batterie, suite à l'oubli des feux, la jauge du réservoir de ma clio 4 est restée bloquée au niveau maximum.

Je suis passée dans un petit garage RENAUT et le jeune employé a fait une manipulation en disant qu'il n'était pas certain du résultat. Il a touché les deux caisses de la batterie. Et là, plus rien ne fonctionnait, ni la jauge du réservoir ni celle du compteur.

Le directeur du garage n'a rien voulu savoir, m'indiquant qu'il ne savait pas si je disais la vérité !?

Ma question : ai-je la possibilité de me retourner contre lui sachant que finalement le compteur est grillé et que cela me coûtera 250 € minimum ?

Par **flash7614**, le **31/05/2019** à **15:06**

Le garagiste avait en sa possession sa balise afin de diagnostiquer les pannes de la voiture et donc les symptômes de celle-ci et donc le bilan de celle-ci demandé lui le bilan après la balise, si après les coûts le garagiste a fait de mauvaises manipulations il lui revient de réparer de toute façon le garagiste aurait dû vous prévenir des problèmes de la voiture et de vous faire un devis que vous auriez pu accepter ou refuser.